

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 5 (1902)
Heft: 247

Artikel: Poignée de recettes
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-251808>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

— Oui... mon... sieur... trois ans et six mois !...

— Etes-vous seule ici ?

— Mon mari est employé de la Compagnie.

— Il faut l'avertir.

— J'ai envoyé... à... gare...

— Avez-vous quelqu'un qui puisse venir auprès de vous... en attendant ?...

— Je... étrangère..., sommes ici depuis deux mois... Je ne veux personne, personne, sanglotait la pauvre femme... On me la prendrait... Je veux la garder sur mes genoux, ce soir toute la nuit... Ils me l'enlèveront demain et ce sera fini !... fini ! oh ! ma petite !...

Et des larmes intarissables roulaient sur le corsage de l'éplorée pour retomber sur l'enfant.

Il faut être raisonnable, balbutiait-je, ne sachant pas comment consoler cette douleur nausivante, pensez à combien de misères échappe votre petite !

— Oh ! monsieur, c'est trop fort !... Elle était si jolie, si fine... nous l'aimions tant... J'en étais si fière !...

— Le Bon Dieu a ses desseins.

— Ce n'est pas le bon Dieu qui la voulait... non... ce n'est pas possible... je lui en ai déjà donné trois... On lui a jeté un sort à ma petite !

Et elle serrait contre elle-même le corps que les aîtres avaient déjà raidi.

Pauvre femme !...

'L'acuité d'une pareille souffrance m'anéantissait.

— Déposez votre enfant dans son berceau, hasardai-je, vous avez besoin de vos forces pour soutenir celui que vous attendez...

— Non, monsieur, non... Ce sera assez tôt demain... Mon Dieu ! mon Dieu !... c'est trop !... Depuis trois mois, monsieur, toute la paix y est passée... les médicaments, les jeux, les pouponnes... tous les jours ça changeait ! Nous nous serions privés de tout, nous !... Je ne lui ai rien refusé !... Tenez monsieur...

La pauvre femme se leva, et retenant toujours son enfant dans ses bras comme si la chaleur, à elle, eût dû la ranimer, elle ouvrit toutes grandes les deux portes vermoulues d'un placard et en sortit des poupées emmaillotées, des images, des berceaux d'un sou, des ciseaux minuscules : tout ce qui consolait l'enfant au moment des crises.

Tout ça épargnait et jeté pèle-mêle devant ce petit corps sans vie, c'était navrant.

— Et dire que rien n'y a fait !... Ma petite !...

Plus elle parlait, plus le désespoir augmentait.

— Comment le malheur est-il arrivé ?...

— Ils n'y ont rien connu... Deux médecins que nous avons vus... deux, monsieur ! celui de la Compagnie et un autre... Ah ! si j'avais été dans mon pays, j'en aurais vu d'autres, médecins !... Je l'aurais portée à une Vierge et j'aurais juré de la conduire là, tous les ans, en pèlerinage... Elle serait peut-être guérie... Que je suis malheureuse !...

Les sanglots recommençaient.

— Pauvre femme ! êtes-vous sûre que les docteurs n'ont pas su ce qu'avait votre enfant ?...

— Alors, monsieur, ils auraient dû la sauver... Quand ils la regardaient, ils ne disaient rien, absolument rien...

— Hélas ! la science est souvent impuissante ; nous ne pouvons rien, nous, contre les décrets éternels.

— Oh ! ma belle !... oh ! ma petite !... répétait la mère, ils t'ont laissée mourir !

— Donnez-la moi, je reconnaîtrai peut-être les causes du mal qui l'a anéantie.

— Regardez-la monsieur, mais ne la touchez pas !... Pas plus que vous qu'un autre !... c'est fini !... c'est fini.... Il n'est qu'à moi son cadavre !...

Elle souleva son tablier.

Je vis un petit corps ensflé, des articulations que les veines avaient grossies ; les deux mains étaient fermées comme si le pauvre bébé eut voulu se cramponner à la vie qui lui avait échappé. Les paupières étaient closes et deux pommettes imperceptiblement rosées eussent fait croire à un sommeil d'ange, si la petite poitrine n'avait pas été dépourvue du battement qui est la vie.

Anxieuse, la mère attendait mes paroles.

— Comprenez-vous, monsieur ce qu'elle avait ?

— Je m'en doute. Elle devait tousser beaucoup.

— A en perdre haleine... Et elle l'a perdue, de vrai !... Oh ! ma petite !...

J'aurais voulu mettre fin à cette scène nausivante, mais pensant que le mari arriverait incessamment et craignant que la sollicitude n'aggravât encore l'état d'exaltation de la pauvre mère, j'ajoutai :

— L'heure est terrible, mais essayez d'être courageuse, et n'en veuillez pas au bon Dieu de vous avoir demandé votre enfant... Si elle eût vécu, c'eût été une martyre.

Et la mère toujours répétait :

— Trois monsieur, je lui en ai donné trois... J'aurais tant voulu, nous aurions tant voulu garder celle-là...

Des pas résonnèrent dans l'escalier... les vieilles marches grincèrent... le bruit devint plus distinct, la porte s'ouvrit et un homme jeune encore, au teint basané par le grand air et la fumée des gares, entra.

La mère resta pelotonnée sur sa chaise et dit :

— Nous n'avons plus de petite !...

Il ne prononça pas un mot, les veines de son cou gonflèrent et battirent violemment, sa figure se décomposa, il porta la main du côté du cœur, et dans les poils de sa moustache tombèrent une à une de grosses larmes...

C'était la douleur muette qui souffre et reconnaît l'impuissance de la lutte !...

C'était l'âme torturée qui agonise mais qui se soumet...

C'était l'être fort qui admet une volonté plus forte que la sienne...

Il laissa le petit corps enveloppé dans l'étoffe bleue de la vête maternelle, prit le léger fardeau, l'appuya avec force contre le gilet de service et déposa le cadavre dans le désordre du berceau.

La mère ne protesta pas.

L'enfant n'était-elle pas son enfant, à lui aussi ?

Il secoua la tête tristement, soupira et s'affaissa sur un siège en disant :

— Mon trésor !... ma fille !...

Il m'approcha pour lui serrer la main. Alors seulement, le pauvre homme dont la douleur silencieuse faisait mal à voir, s'aperçut de ma présence.

— Je le savais, m'expliqua-t-il, mais je n'y croyais pas ! Je ne pensais pas que cela pouvait être vrai !.. Il y a trois mois, monsieur, que les médecins m'avaient dit qu'elle était perdue... Eh bien, depuis, nous l'avons gardée, nous n'avons pas dormi... nous lui avons donné tout ce qu'elle a voulu... Je me disais que nous la guéririons peut-être.

Il tourna les yeux du côté du petit lit d'osier, s'arrêta, sa gorge se parcheminait ; il ne pouvait plus parler...

— Courage, lui dis-je : Dieu l'a voulu... Ayez confiance en lui... Je vous quitte et je vais vous envoyer une potion. Exigez que votre femme en prenne une cuillerée.

Je partis.

Le lendemain, le petit cercueil disparaissait sous les grappes de lilas blanc.

Six mois après, l'employé de la Compagnie

Paris-Lyon-Méditerranée recevait un ordre de changement.

Ce changement, il l'avait désiré longtemps et avait même fait appuyer sa demande en hauts lieux, mais il n'y pensait plus et n'en voulait même pas depuis que la petite reposait sous un tertre couvert de marguerites blanches.

Il fallut partir cependant.

Lorsque l'employé arriva à la station le jour du départ, sa femme courut au train déjà formé.

Elle inspecta les wagons, monta dans un compartiment, marqua les deux places du coin, à droite, et les défendit comme sa propriété.

Le mari arriva.

Il s'installa devant sa femme, puis quand les premières trépidations ébranlèrent les wagons, tous deux mus par une secrète et commune pensée qu'ils ne s'étaient pas communiquée, ils collèrent leurs yeux sur le vasistas.

La locomotive accéléra sa marche, puis soudain se ralentit ; le train longea les murs blancs du cimetière, la mère leva son voile, joignit les mains et murmura :

— Ma petite !... ma pauvre petite !

L'homme leva sa casquette, pâlit et balbutia : Dieu avait ses desseins, le docteur l'a dit ; ne marchandons pas un ange à Celui qui nous l'avait donné.

Jean KERVALL.

En 1791

Au moment où les sectaires de tous pays, pris d'épilepsie laïcitrice, s'acharnent après les cornettes de bonnes Sœurs, il n'est peut-être pas inopportun, de rappeler que « les grands ancêtres » étaient parfois plus réservés que les « modernes jacobins ».

Un journal français cite ce curieux extrait du procès-verbal de l'Assemblée nationale du 14 mai 1791 :

« Il a été fait lecture d'une adresse des Sœurs de la Charité de Paris qui prient l'Assemblée de donner aux administrations de département les instructions sur la manière dont elles doivent se conduire pour empêcher la dispersion des Sœurs.

« Sur la motion d'un membre, l'Assemblée a renvoyé au pouvoir exécutif la pétition des Filles de la Charité de Saint-Lazare, à l'effet de donner des ordres afin que les Sœurs de ces établissements ne soient pas troublées dans les soins qu'elles rendent avec zèle aux malades. »

A méditer par M. Combes et tous les « libéraux » de Suisse et de France qui l'applaudissent.

Poignée de recettes

Pour chasser les fourmis. — Les fourmis, surtout à la campagne, font souvent invasion dans l'armoire aux provisions de la ménagère. On recommande, pour les chasser, de mettre une poignée de cerfeuil dans le buffet et de répandre sur leur passage du sel de cuisine, du soufre ou quelques gouttes d'acide phénique.

* *

Destruction des oïls-de-perdrix. — Appliquer sur la partie malade un tampon d'ouate imbibé de cold-cream et renouveler ce tampon tous les deux jours. Le premier résultat obtenu sera une diminution très sensible de la

douleur, qui au bout de quatre à cinq jours finira même par disparaître complètement. Le traitement ayant été continué pendant une quinzaine, il suffit de mettre les pieds à l'eau pour enlever facilement les yeux-de-perdrix.

* * *

Le vinaigre est un désinfectant assez efficace contre les maladies contagieuses. Il tue les microbes qui engendrent la maladie. Il faut donc s'en servir pour laver les linges de lit et de corps, les planchers, les sièges de commodités. On peut aussi en mettre dans les latrines, sans négliger l'emploi des superphosphates et de la tourbe.

* * *

Fleurs dans les chambres de malades. — Si certaines fleurs ou si en général des fleurs à une certaine phase de leur développement séjournent dans les chambres de malades, elles peuvent avoir sur les malades une action dont le médecin aura à tenir compte. Tout d'abord il est à recommander d'une manière pressante d'empêcher l'introduction des fleurs coupées dans les chambres de malades. Bien que leur présence ne soit pas en soi préjudiciable, l'eau dans laquelle elles plongent se corrompt rapidement et devient un refuge de germes nuisibles. Il ne faudra, dans tous les cas, ne pas les tolérer plus d'un jour et il est bien préférable de n'admettre que des fleurs en pots. Les fleurs artificielles devraient être bannies, parce qu'elles deviennent des nids à poussière. Le parfum de certaines fleurs peut être dangereux ; il est donc préférable de n'admettre que des fleurs sans parfum ou tout au moins peu odorantes. Les parfums pénétrants, capiteux, donnent sur les nerfs et ne doivent pas pénétrer dans une chambre de malades. Cependant il ne faudrait pas rejeter complètement toute fleur. Certains malades ont grand plaisir à reposer leurs yeux sur un bouquet de violettes, de myosotis et ce serait mal de les priver de cette jouissance.

* * *

Compote de framboises. — Préparez un sirop avec 250 grammes de sucre et deux décilitres d'eau, le verser bouillant sur les framboises et les laisser couvertes pendant une demi-heure. Servir froid. Il faut éviter de mettre les framboises sur le feu, car elles supportent mal la cuisson.

* * *

Lavage des rideaux. — Si l'on ne veut pas user rapidement les rideaux, il est nécessaire de prendre certaines précautions lorsqu'on procède au lavage. Voici un moyen recommandable.

Ou enlève les rideaux le matin, et, après les avoir secoués afin d'enlever la poussière qui les recouvre, on les met dans de l'eau froide et on les y laisse pendant quelques heures. On fait cuire 250 grammes de savon dans une dizaine de litres d'eau, on verse ce liquide dans une seille et on ajoute 1 1/2 seau d'eau froide. 2 cuillerées à soupe d'esprit de sel ammoniac et une cuillerée d'essence de térbenthine. On verse ce mélange sur les rideaux qu'on a mis à épuiser et on laisse jusqu'au lendemain sans les toucher si ce n'est pour les enfouir de temps à autre dans le liquide. Lorsque l'eau est devenue brune, on sort les rideaux et on les presse pour en faire sortir le mélange. Avoir soin de ne pas tordre. Les rincer dans de l'eau claire jusqu'à ce qu'ils soient devenus très propres sans frotter et les passer à l'amidon. Il faut, autant que possible, les faire sécher en plein air et

les étendre soigneusement sur la corde, afin qu'ils conservent une forme régulière. Lorsqu'ils sont secs, il faut les humecter, puis les rouler et, au bout d'une heure, les étendre avec soin et les repasser. Si l'on veut leur donner une couleur crème il faut presser dans l'amidon un petit sac contenant de l'ocre jaune.

* * *

Oeuf artificiel pour réfrigération. — Il s'agit d'une simple capsule ovoïde creuse, en cuivre nickelé, ayant la forme et le volume d'un œuf de poule. Cette capsule est composée de deux coquilles de capacités inégales, qui se visent l'une dans l'autre. Le joint est aussi parfait que possible, de manière que l'étanchéité soit complète ; il est d'ailleurs presque invisible. Pour utiliser cet œuf, on remplit presque complètement d'eau la plus grande des deux coquilles et on visse par dessus la plus petite. L'œuf une fois fermé, on provoque d'une manière quelconque la congélation de l'eau emprisonnée. C'est alors qu'on peut le plonger dans les breuvages qu'on veut refroidir. Bien des gens, comme on sait, n'aiment pas à faire tremper dans leurs boissons des morceaux de glace naturelle, celle-ci pouvant renfermer des germes nuisibles. Ils utilisent alors l'œuf métallique qui évite tout contact avec la glace et le liquide à rafraîchir.

* * *

Conservation des noix. — Voici un procédé recommandé. On enlève le brou aussi vite que possible, on met ensuite les noix dans un baquet avec de l'eau et on les lave bien au moyen d'un balais et, après les avoir séchées, on les met pendant 10 minutes dans une caisse, fermée exposée aux vapeurs de soufre. Les noix ainsi traitées prennent une belle couleur et sont absolument préservées de moisissures. Ce procédé se recommande surtout pour les noix destinées au commerce.

Récréations du dimanche

Solutions aux questions posées dans le N° 245 du *Pays du Dimanche* :

936. CHARADE FANTAISISTE.

Bas + ton = Bâton.

937. MOYENS MNÉMONIQUES.

CADMUS

Cimarosa. — Aversa. — Dominique. — Mariage secret. — Venise. — Sacrifice d'Abraham. Variante. — Mozart.

938. MOTS EN LOSANGE.

P
M E R
P E R O U
R O C
U

939. COQUILLES AMUSANTES.

Ainsi que les saisons on voit changer les hommes.

Ont envoyé des *solutions complètes* : MM. Le Pilier du Cercle Industriel à Neuveville.

Ont envoyé des *solutions partielles* : M. M. Un qui n'aime pas la conciliation à Alle ; La troupe joyeuse de Malmaison en viellagiature à Cœuve ;

L'arpenteur des Franches-Montagnes ; Un Montagnard désireux de voir l'Exposition agricole et industrielle de Porrentruy, à Saignelé-

gier ; Un mineur du Régional Glovelier-Saigneléger ; Xénophon à Boncourt ; Carmen Sylva à Delémont.

944. CHARADE.

Lecteur en deux mots je m'explique :
Premier est note de musique.
Et c'est au sein de mon *entier*
Qu'on voit se faire mon *dernier*.

945. DEVISES.

Reine :
Un oiseau du Paradis et ces mots :
« Que m'importe la terre ».

946. MOYENS MNÉMONIQUES.

Quel est le Poète qui, par les initiales de son Nom, de son Prénom, de sa Ville natale et de sa Tragédie la plus connue, forme le mot :

PLAN.

947. MOTS EN CROIX.

Remplacer les X ci-dessous par les lettres suivantes de manière à former en croix les noms d'un athlète célèbre et de sa nationalité :
e, e, e, h, i, l, m, n, n, o.



Envoyer les solutions jusqu'au *mardi soir, 7 Octobre prochain*.

Publications officielles

Mise au concours

La place de cantonnier route de Delémont-Tavannes (Moutier à Court), traitement 780 fr. S'inscrire jusqu'au 5 octobre au secrétariat de la préfecture de Moutier.

Convocations d'assemblées.

Buix-Boncourt-Montignez. — Assemblée paroissiale le 5 octobre à 3 heures à Buix pour passer les comptes.

Chevnez-Courtedoux. — Assemblée paroissiale le 5 à 2 h. 1/2 à la maison d'école de Chevnez pour voter à nouveau le budget.

Damvant-Réclère. — Assemblée paroissiale le 5 octobre à 2 h. 1/2 à la maison d'école de Damvant pour passer les comptes.

Saint-Ursanne. — Assemblée paroissiale le 5 octobre à 11 h. à l'Hôtel-de-ville pour passer les comptes.

Vicques. — Le 28 à 2 h. pour ratifier une vente de bois, décider la création d'un poids public et construire un chemin.

Côte de l'argent

du 24 Septembre 1902.

Argent fin en grenailles. fr. 92. — le kilo.

Argent fin laminé, devant servir de base pour le calcul des titres de l'argent de boîtes de montres . . . fr. 94. — le kilo.

G. Moritz, gérant, Editeur-Imprimeur